



Commune de PFULGRIESHEIM
Séance du 7 juin 2019

Membres présents : M. le Maire, André JACOB, Mme et Mrs les Adjoints au Maire, Claude AFFOLTER, Liliane BAUER, Mmes et Mrs les conseillers municipaux, Marie-Madeleine MARTIN, Paul LOSSEL, Bertrand MEYER, Sébastien DURST, Michèle MEHN, Stéphanie MICHEL et Elodie ROTH

Absents excusés : MM. Gérard DURINGER, Jean-Marc HENNIG, Christian SCHNEIDER et Mme Corinne ZEISSLOFF

Le procès-verbal de la séance du 26 avril 2019 est adopté.

1. AVIS A DONNER SUR LA CREATION D'UN POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL (PETR) ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

Le Maire présente à l'assemblée le projet des statuts du futur syndicat AKochZorn, instance de coopération entre les intercommunalités du Kochersberg-Ackerland et du Pays de la Zorn, chargé de la mise en œuvre d'une politique de développement touristique intercommunautaire et d'animation intercommunautaire en faveur de la jeunesse, de la coordination des actions des conseils intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) dans chaque EPCI et d'autres thématiques à développer dans le cadre d'un projet de territoire dont l'étude d'un schéma des pistes cyclables. Concrètement, cette coopération permet déjà à ce jour un échange de services entre les deux EPCI, avec la mise à disposition de l'animateur jeunesse du Pays de la Zorn au service du Kochersberg-Ackerland et le déploiement des services de l'Office du Tourisme à Truchtersheim sur l'ensemble des deux intercommunalités.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et par délibération donne un avis favorable à la création du PETR et approuve le projet de statuts présenté.

2. FIXATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG AU PROCHAIN RENOUVELLEMENT DES CONSEILS MUNICIPAUX

Le Maire informe l'assemblée que les communes membres d'un EPCI ont la possibilité de prendre une délibération jusqu'au 31 août 2019 pour fixer la répartition des sièges au sein du futur conseil communautaire après le renouvellement des conseils municipaux en 2020, selon un accord local conformément à l'article L. 5211-6-1 du CGCT. Par défaut, les règles de droit commun prévues par la loi s'appliqueront, basées sur le calcul du nombre de sièges en fonction de la population réelle de chaque commune membre. Cette dernière solution ayant été retenue par les instances de la communauté de communes du Kochersberg-Ackerland, il n'est pas nécessaire de prendre une délibération sur ce point. En application de ces règles de droit commun, le nombre de sièges au sein de l'assemblée délibérante passera de 44 à 39 après le renouvellement des conseils municipaux en 2020.

3. CHASSE COMMUNALE

Les difficultés liées à l'exploitation du ban de chasse en raison de l'accélération des travaux de l'ACOS ont déjà été évoquées en séance du 26 avril dernier. Un accord financier sur le montant de la réduction du loyer a été trouvé avec le locataire de chasse. En conséquence, le conseil municipal, à l'unanimité, et par délibération, attribue une subvention exceptionnelle de 120 € valant remise sur le loyer de chasse 2019, et compte-tenu de l'avis favorable de la commission consultative de la chasse communale, décide de reconduire la mesure jusqu'à la fin du bail de chasse. A cet effet, M. le Maire est autorisé à signer avec le locataire un avenant au bail de chasse du 4 mars 2015 pour acter le montant du nouveau loyer à 380 € sur la période résiduelle du 2 février 2020 jusqu'au 1^{er} février 2024.

4. CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE FONCIERE SUR L'EMPLACEMENT DU Puits DE FORAGE

Pour mémoire, un puits de forage a été implanté en novembre 2018 sur un terrain communal aux abords du Club House. L'équipement a été financé conjointement par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin (SDEA) et la commune pour remplir deux fonctions bien distinctes, d'une part le contrôle des niveaux et de la qualité de l'eau de la nappe grâce à des prélèvements d'échantillons d'eau, d'autre part l'arrosage du terrain de football et l'irrigation des cultures agricoles. Le SDEA a pris l'initiative de rédiger une convention de servitude sur le fonds servant, à inscrire au Livre Foncier, pour informer les tiers de l'existence de l'ouvrage. Le projet stipule également les conditions d'exploitation de l'ouvrage dans le respect des préconisations de l'hydrogéologue, et l'obligation faite à la commune de garantir le libre accès aux équipements à tous les agents et sous-traitants du SDEA. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire à signer l'acte administratif de constitution de servitude foncière à intervenir avec le SDEA.

5. AFFAIRES DE PERSONNEL

Nettoyage des locaux de l'école maternelle

Cette prestation est confiée par contrat de service depuis janvier 2016 à la SAS Extra Nett de Pfulgriesheim. Le Maire propose de reconduire le contrat de service d'entretien des locaux de l'école maternelle pour la période du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020 sur une base horaire de 360 heures (contre 344 heures au cours de l'année scolaire 2018/2019) au coût horaire inchangé de 20 € HT. Le volume horaire est calculé en fonction du calendrier scolaire, à raison de 8 h pendant les semaines scolaires et de 5 h pendant les semaines de vacances.

Le conseil municipal n'émet aucune objection à cette proposition.

Renouvellement du contrat à durée déterminée de l'ATSEM non titulaire

Le Maire informe l'assemblée que le contrat d'engagement de l'ATSEM non titulaire sera renouvelé pour une durée d'un an, du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, avec un coefficient d'emploi de 14/35^e fixé par délibération du 21 juillet 2017.

Création d'un emploi d'Adjoint technique contractuel

Le conseil municipal décide de créer à compter du 11 août 2019 un poste d'Adjoint technique non titulaire, avec un coefficient d'emploi de 8/35^e chargé du nettoyage de la salle des fêtes. Cette délibération autorise le M. le Maire à signer un contrat d'une durée maximale de 12 mois pendant une même période de 18 mois pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

6. TRAVAUX EN COURS

Travaux sur les réseaux eau/assainissement rue de Pâques et réfection de la voirie

Les travaux sur les réseaux eau et assainissement ont été achevés dans la semaine du 3 au 7 juin plus tôt que prévu. La société SOBECA d'Imbsheim essaiera d'avancer la date de son intervention au 11 juin pour procéder aux travaux de génie civil pour l'enfouissement du réseau France Télécom et du câble d'éclairage public (pose des gaines, des chambres...). L'étude d'éclairage des 3 luminaires STELA à poser sur les mâts existants dans la rue de Pâques n'est pas satisfaisante à ce jour en raison d'un défaut d'éclairage au niveau de la propriété n° 4.

Remplacement du parc des luminaires boules dans la commune de Pfulgriesheim

Une demande de subvention a été adressée aux services de l'Etat le 29 mars 2019 en vue d'obtenir une subvention au titre des économies d'énergie sur l'opération de remplacement du parc résiduel des 78 lampes au sodium dans la commune selon un chiffrage de 44 832 € TTC. Le Maire annonce l'obtention d'une subvention « officieuse » de 7 500 € pour ce projet et propose de lancer une consultation pour recevoir d'autres offres de prix. A ce jour, la notification officielle de la subvention n'a pas encore été reçue.

Projet d'aménagement de la partie basse du cimetière

La demande de subvention faite le 8 avril dernier au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2019 pour l'opération d'aménagement de la partie basse du cimetière n'a pas été retenue. Dans ce dossier, le Maire souhaite que les travaux soient entrepris au cours du 2^e semestre 2019 et demande la réalisation d'un avant-projet sommaire par le bureau SFI de Strasbourg. En parallèle à ces travaux, une commission de travail sera créée pour arrêter les tarifs des concessions au cimetière communal.

Extension du réseau fibre optique le long de la RD 31 jusqu'à l'antenne de téléphonie mobile vers Pfettisheim

Présenté au point divers du 8 février, ce dossier est resté en instance. La société Free a le projet de poser 3 fourreaux en souterrain à partir de la chambre Orange située au pied de l'escalier du côté du terrain de football jusqu'à l'antenne de téléphonie de l'exploitation de M. Claude ROTH. Un fourreau sera utilisé pour le passage de la fibre optique, les deux autres seront posés en réserve. La commune a sollicité un devis pour financer la pose d'un 4^e fourreau, toutefois étant donné le coût de cet équipement (6.60 € TTC du ml non compris la fourniture et la pose des chambres), M. le Maire s'interroge sur la pertinence de ce projet. M. Sébastien DURST propose de négocier directement le prix avec le sous-traitant.

Travaux de réfection de voirie à faire sur le chemin du Kühacker

Suite aux travaux de pose du réseau ES en souterrain sur le chemin de terre du Kühacker pour réaliser le branchement électrique de la ferme avicole LOSSEL, des ornières sont apparues. Il sera pris contact avec l'ES pour demander la remise en état du chemin.

Projet de travaux de voirie rue d'Offenheim

Un relevé topographique a été réalisé par le bureau CARBIENER de Strasbourg, expert-géomètre, et transmis au maître d'œuvre le bureau M2I pour élaborer un plan d'avant-projet sommaire. De son côté, le concessionnaire GDS a lancé une campagne d'information auprès des riverains sur la possibilité d'étendre le réseau de distribution de gaz dans la rue d'Offenheim et dans la rue du Muhlrain, à condition que le projet soit économiquement rentable, ce qui implique qu'un nombre suffisant de riverains optent pour le gaz naturel.

Enquête publique sur le projet du Plan local d'Urbanisme intercommunal

L'enquête publique sur le projet du Plan local d'Urbanisme intercommunal qui va remplacer les documents d'urbanisme communaux au début de l'année prochaine est en cours dans toutes les communes de la communauté de communes du Kochersberg-Ackerland depuis le 3 juin jusqu'au 5 juillet 2019. A Pfulgriesheim, deux permanences sont assurées par le collège des commissaires enquêteurs les lundi 3 juin de 16 h à 19 h et le mardi 18 juin de 9 h à 12 h. Le dossier est tenu à la disposition du public et consultable sur ordinateur portable en Mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels au public.

Enquête publique parcellaire complémentaire dans le cadre de la réalisation de l'Autoroute de Contournement Ouest de Strasbourg

Une enquête publique parcellaire complémentaire portant sur les nouvelles emprises devenues nécessaires à la réalisation de l'ACOS aura lieu du 11 juin au 1^{er} juillet inclus dans les communes d'Achenheim, de Hurtigheim, de Stutzheim-Offenheim, de Dingsheim, et de Pfulgriesheim. L'objet de l'enquête est de permettre au concessionnaire d'ARCOS d'obtenir une autorisation préfectorale d'occupation des parcelles complémentaires situées dans l'emprise de l'ouvrage pour y engager les travaux. Il est rappelé que l'enquête vise à identifier les propriétaires de ces parcelles mais que l'acquisition des terrains nécessaires au projet se fera dans le cadre d'une opération de remembrement. La commune de Pfulgriesheim est désignée siège de l'enquête publique.

BIC de juillet

Les articles ont été transmis presque en totalité en Mairie.

Séance publique de vaccination en Mairie par le Dr Abdelali SIDHOUM

Une séance de vaccination sur convocations est prévue lundi 24 juin 2019 en Mairie à partir de 19 h 15. Les personnes inscrites au fichier vaccinal et ayant droit à un rappel seront convoquées dont les enfants de 6 ans, de 11 à 13 ans et les adultes de 25 ans.

DIVERS

Le Maire donne lecture de la lettre de Mme Anne-Laure GOELLE (LEYDET) du 13 mai 2019 dans laquelle elle fait part de sa décision de se démettre de ses fonctions de conseillère municipale suite à son déménagement dans la commune de Brumath. Cette décision a été transmise immédiatement pour information au Sous-Préfet de Saverne comme l'exige la loi. Il s'ensuit que le poste de conseiller reste vacant et que le conseil municipal siègera désormais avec 14 élus en fonction au lieu de 15.

Compte-rendu des conseils des écoles

De nombreuses doléances ont été présentées aux deux conseils des écoles du 3 juin.

Pour l'école maternelle, il sera donné suite aux demandes 1, 2, 4, 5 et 7.

1. réfection du joint de la fenêtre de la salle de motricité
2. réfection du petit train dans la cour
3. reprise de la peinture sur les poutres en bois du préau,
4. réfection des baguettes d'angle du cabanon
5. remplacement de la serrure du portillon qui ne ferme plus
6. rafraîchissement de la peinture dans le hall et le couloir
7. vérification de l'étanchéité de la bâche sous la toiture

Les travaux de rafraîchissement à faire dans les locaux actuels ne sont pas retenus étant donné que l'ensemble du bâtiment subira de gros travaux de réhabilitation en 2021. Dans l'immédiat, M. le Maire propose d'investir dans des équipements de jeux pour les enfants de maternelle (agrès, tricycles...)

A l'école élémentaire, quelques petits travaux restent à faire :

1. remplacement des deux ferme-portes
2. remplacement du mécanisme de blocage de la porte d'entrée
3. réparation à faire sur la porte de la salle de classe de Mme MAYER
4. surveillance du décollement de la peinture dans le sas d'entrée

Suite aux travaux de déshumidification du local en sous-sol, il n'est pas prévu pour l'instant de donner suite au devis pour la remise en peinture du sol.

Demande de dommages et intérêts pour travaux publics

La demande d'indemnisation pour dommages de travaux publics engagée contre la commune par le Garage Clemente Automobiles a été jugée par le Tribunal administratif de Strasbourg en audience du 4 juin. Le jugement est mis en délibéré et sera rendu dans un délai d'un mois.

Réunion de la sous-commission communale d'aménagement foncier

Au cours de la réunion du 7 juin 2019, le géomètre a présenté aux membres de la sous-commission le futur réseau des chemins projeté sur le territoire communal dans le cadre du remembrement foncier. Il y aura moins de chemins qu'à l'heure actuelle, mais plus de chemins empierrés ou goudronnés. Par ailleurs, les chemins en impasse sont amenés à disparaître. M. Paul LOSSEL estime qu'il ne faudrait pas goudronner les chemins stratégiques (du Kùhacker et dans la continuité de la rue de Truchtersheim) qui risquent de devenir des itinéraires de délestage du trafic routier.

TOUR DE TABLE

M. Claude AFFOLTER insiste sur l'importance de commander des garnitures (20 tables et 40 bancs). Deux devis ont été demandés.

Mme Liliane BAUER remercie M. PANTER qui a débroussaillé le sentier longeant le Collège.

Elle demande également la mise en place d'une climatisation mobile dans les algécos de la garderie périscolaire. M. Sébastien DURST, Président de l'Association « La Cabane des Acacias » qui gère la garderie estime que cet investissement n'est pas rentable vu que les fortes chaleurs sont essentiellement concentrées sur le mois de juin au cours de l'année scolaire.

M. Bertrand MEYER estime que les plots anti-intrusion mis en place par le Département devant le Collège sont inesthétiques.

M. Sébastien DURST annonce l'organisation d'une fête pour célébrer les 10 ans de la garderie périscolaire « La Cabane des Acacias », le samedi matin 14 septembre à partir de 10 h 30 et sollicite le concours des conseillers municipaux pour assurer le service. Les effectifs des enfants fréquentant la garderie restent stables pour l'année 2019/2020. Mme Liliane BAUER en charge des affaires scolaires informe que le service d'accueil du matin des enfants par l'ALSH « Le Chat botté » à Dingsheim sera assuré pour un minimum de 12 enfants inscrits.

Mme Michèle MEHN évoque la problématique du stationnement illégal à l'entrée de la rue du Houblon où des véhicules sont stationnés à cheval sur le trottoir et la voie publique.

Mme Elodie ROTH demande que les agents du SIVOM entretiennent les espaces verts le long du sentier piétonnier menant à l'école maternelle.

Les débats sont clos à 22 h 30.

Nom - Prénom	Fonction	Emargement
JACOB André	Maire	
AFFOLTER Claude	1 ^{er} Adjoint	
BAUER Liliane	2 ^e Adjoint	
DURINGER Gérard	3 ^e Adjoint	absent excusé
MARTIN Marie-Madeleine	Conseillère municipale	
LOSSEL Paul	Conseiller municipal	
ZEISSLOFF Corinne	Conseillère municipale	absente excusée
HENNIG Jean-Marc	Conseiller municipal	absent excusé
MEYER Bertrand	Conseiller municipal	
SCHNEIDER Christian	Conseiller municipal	absent excusé
DURST Sébastien	Conseiller municipal	
MEHN Michèle	Conseillère municipale	
MICHEL Stéphanie	Conseillère municipale	
ROTH Elodie	Conseillère municipale	